

appelle le cri de mort ou de guerre, eussent mis en fuite toute cette troupe déjà à moitié battue par la terreur. Outre les entreprises des Créoles & des Sauvages qui auroient bordé le fleuve, les Espagnols auroient eu à craindre celles qui pouvoient se faire sur l'eau. Des brulots composés de canes sèches eussent été dirigés sur les vaisseaux par le moyen du courant. Des Créoles, des Nègres, des Sauvages, habiles nageurs & plongeurs eussent entrepris sur leurs vaisseaux tout ce qu'on auroit voulu sans le moindre risque. Eût-on hasardé quelque chose en attaquant cette flotte à forces ouvertes? le succès eût été assuré! Vingt-cinq bâtimens ne navigent pas de compagnie dans ce fleuve, & s'ils se rassemblent un jour, ils se séparent le lendemain. En choisissant ce moment, 300 Créoles sur un des navires qui étoient à la Nouvelle Orléans, eussent détruit successivement cette flotte. Ils avoient le courant pour descendre; ce qui auroit favorisé leur entreprise. La frégate sur laquelle étoit M. Orelly, étoit la troisième, elle n'eut pas été plus difficile à brûler que les deux bâtimens qui la précédoient, & celle-là une fois détruite, tout ce qu'eussent pu faire ceux qui suivoient, eût été de se mettre en derive, pour éviter un traitement qu'ils eussent mérité.

(25) Le Mémoire ci-joint a été imprimé tel qu'on le donnera ci-après.

(26) Lisez les Très humbles Représentations du Conseil Supérieur de la Louisiane, au Roi de France, qui ont été imprimés dans ce tems.

PLACET